



Grez, le 9 septembre 2013

Site : www.unite-grez.be

UNITE ST GEORGES
GCB-26 BW
Les Scouts-60 SV
ASBL Scouts de Grez

Wallaby
Philippe Verriest
Ruelle des croix 26
1390 Grez-Doiceau
010/45.87.10
wallaby.unitedegrez@hotmail.com

Tarpan
Philippe Van de Vyver
Rue du Pisselet 21
1390 Grez-Doiceau
010/84.30.17
vandevyver.philippe@skynet.be

Thierry Michiels
Rue des Moulins 56
1390 Grez-Doiceau
010/84.16.96
thierry.michiels@tpmic.net

Panda
Muriel Depienne
Ruelle des croix 26
1390 Grez-Doiceau
010/45.87.10
murieldepienne@hotmail.com

Pascale Perin
Rue des Moulins 56
1390 Grez-Doiceau
010/84.16.96
pascaleperin@hotmail.com

Ourson (Père Yves)
Place E. Dubois, 2
1390 Grez-Doiceau
010/84.53.16

Chers Parents, chers membres de l'Unité St-Georges,

Nous voici arrivés à la fin de notre mandat de Staff d'Unité après ces 3 années si vite passées.

Elles nous ont permis de nous impliquer avec un plaisir toujours renouvelé dans les tâches qui nous incombait et d'accomplir certains objectifs qui nous tenaient à cœur. Notre objectif premier est toujours resté d'encadrer au sein de l'unité de jeunes animateurs passionnés et dynamiques, afin d'offrir le meilleur environnement à vos enfants pour s'épanouir, se développer, vivre en groupe, s'ouvrir au monde, et ce dans le respect de chacun et suivant les valeurs du scoutisme.

Nous sommes en outre fiers d'avoir contribué à la concrétisation de la peinture du local, ainsi qu'à la réalisation de quelques actions sociales entreprises par nos sections.

Nous tenons à vous remercier tous très sincèrement pour votre chaleureux support et votre contribution dans la vie de notre si belle Unité!

Nos successeurs continueront d'être à votre écoute et disponibles pour répondre à vos questions ainsi qu'à vos attentes. Nous leur souhaitons de connaître d'aussi bons moments que ceux que nous avons vécus au sein de notre Unité.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter à tout moment notre site «www.unite-grez.be» pour connaître les calendriers des sections, les différentes personnes que vous souhaitez contacter et plein d'autres renseignements utiles.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations pratiques relatives à la rentrée de l'unité et aux cotisations.

Amitiés scoutées,

L'équipe du staff d'Unité

La rentrée...

Cette année, la rentrée de l'Unité et la journée de passage de sections se déroulera le **dimanche 22 septembre**. Elle débutera traditionnellement par la **messe de relance**: rendez-vous sur la place de Grez à **8h30 heures** précises en uniforme impeccable (avec un **pique-nique** pour le midi).

Les enfants qui montent de section commenceront la journée dans la section qu'ils vont quitter.

Cette 1^{ère} réunion de passage se terminera à **16h** devant l'école St-Joseph rue Sainte du Chêne (**ATTENTION : lieu du retour différent du matin !!**)

Vous recevrez ou avez déjà reçu les éphémérides des différentes sections pour la suite des réunions, qui débiteront le samedi 28 septembre.

Les cotisations

Cette année encore, les fédérations ont légèrement majoré le montant des cotisations. Le régime de réduction est maintenu, les cotisations sont calculées par « famille », c'est le nombre d'enfants **vivant sous le même toit** qui est pris en compte.

A toutes fins utiles, nous rappelons également que des demandes de cotisations réduites peuvent être introduites en cas de difficultés financières. Ces demandes doivent cependant être faites en début d'année. Si vous estimez être dans ce cas de figure, n'hésitez pas à aborder le Staff d'Unité ou père Yves, votre demande sera traitée en toute discrétion.

Combien allez-vous devoir payer...

1 - a) vos enfants sont chez les baladins/lutins/louveteaux/guides
(et...vivent sous le même toit !...)

Nombre d'enfants animés	Montant cotisation individuel	Montant total
1	65,75	65,75
2	57,25	114,50
3	51,75	155,25
4	51,75	207,00

b) Si parmi vos enfants, certain(e)s sont **chefs de section (baladins, lutins, loups et guides)**: ils ne paient que la cotisation pour la fédération - En conséquence, il vous suffit de déduire 25 euros du montant total ci-dessus par enfant « chef ».

En outre, si parmi vos enfants, certains sont animateurs brevetés, ils ont droit à une réduction de 5 euros sur leur cotisation

2 - vos enfants sont chez les « Scouts de Grez »

- La cotisation individuelle est de **45 euros par scout**.

Il vous reste à faire le total des montants (1) et (2) pour faire le versement sur le **compte de l'Unité St-Georges**:

652-8255123-20
IBAN BE28 6528 2551 2320
BIC HBKABE22

En pratique, dans le but de nous faciliter la tâche, nous vous demandons de formuler la **communication au bas du virement** de la façon suivante :

NOM + PRENOM de CHAQUE enfant(XY)

XY = section de l'enfant

- Baladins (BA)
- Lutins (LU)
- Louveteaux (LO)
- Guides (GU)
- Scouts (SC)

Exemple : MARCHAL Eric (SC)/Marie (GU)/Marc(BA)

Pour rappel, nous vous demandons d'effectuer ce versement pour le **15 octobre au plus tard**, et ce **AFIN QUE NOUS PUISSIONS GARANTIR L'ASSURANCE DE VOS ENFANTS**. Chaque année des dizaines d'heures nous occupent à envoyer de multiples rappels pour les nombreuses cotisations non payées dans les délais. Nous vous rappelons que nous sommes tous bénévoles et que ce temps pourrait être consacré à des activités plus constructives.

Merci donc de votre vigilance et de votre compréhension.

Quelques rappels et précisions importantes...

- Toutes nos sections attachent une grande importance au port d'un **uniforme impeccable et complet**.
Veillez donc à ce qu'il en soit ainsi lors de chaque réunion !
Pour les nouveaux qui nous rejoignent pour la première fois, et qui n'auraient donc pas encore d'uniforme, nous demandons d'avoir au minimum le foulard (blanc à bord rouge) dès la 1^{ère} réunion et leur uniforme complet dès leur 3^{ème} réunion.

- Cette année encore, les réunions « normales » du samedi débuteront à **13h45** pour toutes les sections et se termineront à **17h45** (sauf indications contraires dans les éphémérides de chaque section en fonction de l'organisation de réunions « spéciales » lors desquelles les heures et lieux de rendez-vous peuvent éventuellement varier).

Afin de conserver une qualité d'animation et de pouvoir respecter le timing et l'emploi du temps de nos réunions, nous insistons afin que chacun(e) soit le (la) plus ponctuel(le) possible.

- Enfin, nous désirons à nouveau insister sur le **problème des absences injustifiées** (en rappelant qu'un match de foot ou toute autre activité extra scolaire ne constitue jamais une absence justifiée).

Notre Unité est toujours confrontée à un nombre très important d'inscriptions. Nous devons par conséquent établir des listes d'attente (et parfois sans pouvoir contenter tout le monde). Aussi, nous insistons pour que les parents qui ne souhaitent plus que leurs enfants participent aux activités nous en fassent part dès que possible.

Pour rappel, le principe suivant est toujours d'application au sein de notre Unité : **après 2 absences injustifiées, l'enfant n'est malheureusement plus admis dans sa section. De même, une absence signalée moins de 3 jours avant la réunion est également considérée comme injustifiée** (sauf, bien entendu, les cas de maladie ou de force majeure).

En ce qui concerne la participation aux WE, toute absence non signalée ou signalée moins d'une semaine à l'avance (sauf cas de force majeure) entraînera la **perception de l'intégralité des frais de WE**.

- **Inscription d'un nouveau membre dans l'unité pour l'année prochaine :**

Si vous souhaitez inscrire un autre enfant dans l'unité, sachez que nous avons des listes d'attente pour certaines sections. Les familles ayant déjà des enfants dans l'unité sont prioritaires mais malgré cela, aucune garantie ne peut être donnée quant à l'acceptation de votre enfant. Nous vous conseillons par conséquent de vous adresser au staff d'unité pour toute demande d'inscription dans un délai raisonnable. La priorité « fratrie » est d'application jusqu'au 30 juin.